

# GREEN RINCAGE ID30

**Eco compact ultra concentré**  
**Formule anti-trace –Séchage rapide.**

## 1. PROPRIETES

*GREEN RINCAGE ID30 est un produit de rinçage spécialement étudié pour les eaux dures. Il permet l'accélération du séchage sans trace et évite la formation de voile.*

*GREEN RINCAGE ID30 donne de l'éclat à la vaisselle.*

*Formule non moussante et respectueuse de l'environnement.*

*En utilisant ce produit porteur du label écologique de l'Union européenne conformément aux recommandations de dosage, vous contribuez à réduire la pollution de l'eau et la production de déchets.*

*Emballage 100% recyclable.*

## 2. MODE D'EMPLOI

*Doser en fonction du degré de salissure et de la dureté de l'eau. Respecter les recommandations de dosage.*

*En machine ménagère : remplir le doseur prévu à cet effet.*

*En machine industrielle : en injection automatique*

### **Dosage en g/ L selon la dureté de l'eau (TH)**

<i>&lt; à 11°TH</i>	<i>0.1g/L</i>
<i>Entre 11 et 23° TH</i>	<i>0.2g/L</i>
<i>&gt; à 24°TH</i>	<i>0.4 à 0.6g/L</i>

*A utiliser avec GREEN LAVAGE A30. Vérifier que la température de l'eau de rinçage soit supérieure à 70°.*

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<b>Aspect</b>	<i>Liquide limpide vert</i>
<b>Ph</b>	<i>2.5+/-0.5</i>
<b>Densité à 20°C</b>	<i>1,00+/-0,02</i>
<b>Caractéristique du produit</b>	<i>Non moussant à chaud à 0.05%</i>
<b>Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004))</b>	<i>Moins de 5% : agent de surface non ionique. Alcohol</i>

## 5. PRECAUTION D'EMPLOI

*Produit strictement professionnel et tenir hors de portée des enfants. Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°433) : +33(0)3 83 22 50 50.*

*N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59*

*Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.*

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet des nos meilleurs connaissance sur le sujet. Elles en sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (selon l'arrêté du 08.09.1999 et modifié).*